



Manifestation de la fonction publique
à Mulhouse en mai 2019

Périscolaire : la solidarité en marche

Les collègues du périscolaires ont répondu à l'appel pour accueillir les enfants du personnel soignant, dans les quelques sites périscolaires maintenus ouverts, en lien avec les écoles.

A la demande de l'Education Nationale, les horaires d'accueil vont être étendus aux week-ends et aux soirées, pour s'adapter aux horaires de travail du personnel soignant. Il y aurait déjà assez de volontaires.

Bravo à tous ceux et celles qui ont répondu à l'appel !

Mais cet élan de solidarité ne doit se faire au détriment de la santé des collègues volontaires.

Tout doit être mis en œuvre pour assurer la sécurité des enfants et du personnel : effectifs très réduits, mise à disposition de masques, de gel et de savon en quantité suffisante...

N'hésitez pas à contacter les délégués CGT pour faire remonter d'éventuels problèmes.

Editorial

Epidémie : entre inquiétude et colère

Comme beaucoup, nous sommes préoccupés, par la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons, particulièrement à Mulhouse. Comme vous, nous sommes inquiets pour nos proches, nos amis, nos collègues...

Nous sommes aussi en colère. Nous sommes en colère de voir la situation dramatique de l'hôpital de Mulhouse. Depuis des mois, le service des Urgences, comme partout en France, était en grève et le personnel soignant ne cessait de réclamer des moyens. Ensemble, nous avons manifesté dans les rues de Mulhouse pour protester contre la politique d'austérité infligée aux services publics. Aujourd'hui, à force d'économie imposée et de fermeture de lits, l'hôpital n'est pas en mesure de faire face à l'afflux des malades.

Nous sommes en colère contre ces dirigeants politiques qui n'ont cessé d'asphyxier les services publics depuis des années, et qui, aujourd'hui, n'ont que leurs remerciements à adresser à tous ceux qui continuent de les faire tourner : soignants, enseignants, Atsem, animateurs du périscolaire pour les enfants des soignants, éboueurs... tous sur le terrain, malgré les craintes pour leur santé et celle de leur famille.

Nous sommes en colère de voir que dans un pays riche comme la France, l'Etat est incapable de fournir des tests, des respirateurs, des moyens de protection, des masques, du gel hydroalcoolique en quantité suffisante.

Nous sommes en colère parce que les mesures pour lutter contre la propagation de l'épidémie, notamment dans la région mulhousienne, bien que reconnue comme un gros foyer épidémique, ont trop tardées. Parce qu'on nous a dit d'aller voter et de tenir les bureaux de vote. Parce qu'au travail aussi, les mesures ont tardées à se mettre en place...

Ensemble, nous allons affronter la tempête. Sur le terrain, pour assurer les activités indispensables, les collègues sont là. Après tout ça, nous serons encore là... mais ce sera alors pour demander des comptes à ces dirigeants irresponsables.

Mardi 26 mars après-midi, une conférence téléphonique a eu lieu entre des représentants de la direction, dont le Directeur Général des Services, et ceux des organisations syndicales. Voici les points essentiels évoqués.

Point sur les services essentiels maintenus :

Une circulaire ministérielle est parue sur les services à maintenir en activité. Les services m2A maintenus sont les suivants :

- **Collecte des déchets** : fonctionne en mode quasiment normal. Il y a des priorités, la collecte des déchets verts a été supprimée. Pour l'instant, maintien de la collecte sélective. Si difficulté, la collecte sélective sera supprimée. Le niveau de service sera ajusté en fonction des tonnages constatés, en cours d'évaluation. Modifications majeures liées au confinement (restaurants fermés, habitants à la maison...)
- **Propreté urbaine** : maintenue en mode dégradé. Corbeilles beaucoup moins productives qu'auparavant, mais les communes doivent rester propres. Ajustement du niveau de service en cours.
- **Scolaire / Périscolaire** : service minimum pour accueillir les enfants du personnel soignant, sous la direction de l'Éducation Nationale. Fréquentation très faible, il est possible que le nombre d'écoles soit réduit la semaine prochaine, à seulement 4-5 écoles :
 - Écoles : très petits groupes. Éducation Nationale + ATSEM et agents d'entretiens.
 - Périscolaire : en lien avec les écoles rouvertes, avec deux modifications annoncées, à la demande de l'Éducation Nationale :
 - **Service le samedi et dimanche** en présence d'enseignants jusqu'à 21h30. A priori un seul site le week-end, sans doute le Waldeck ; cela mobiliserait aussi le week-end, sinon livraison de repas. Peut-être jusqu'à 15 enfants.
 - **Soir jusqu'à 21h30** (16h->21h30 – à partir de 18h si professeur OK)
 - Aujourd'hui : base volontariat. A priori assez de volontaires.
 - Astreinte centrale pour les heures de soir et de week-end, pour pouvoir contacter quelqu'un en cas de problème.
- Crèche Habsheim ouverte pour enfants de soignants

La protection des agents (masques, gants, gel...) :

Priorité est donnée aux personnels de santé. Cependant, la collectivité a fait ce qu'elle a pu pour récupérer du matériel.

Elle a pu récupérer un faible nombre de masques, avec une visibilité d'environ 15 jours, en espérant d'ici là que la situation de pénurie de masques se sera améliorée.

Ils sont orientés prioritairement vers :

- Le service de la collecte, pour les temps de trajet où les agents sont deux-trois dans la cabine du camion
- la crèche d'Habsheim
- l'Éducation / Périscolaire devraient être fournis à partir du jeudi 26 mars

Des instructions pour bien les utiliser, élaborées par la médecine du travail, sont données.

Autres points :

Agents souffrant d'une pathologie à risque : une procédure va être mise en place pour mettre en autorisation d'absence les agents dont la présence sur le lieu de travail est requise et qui souffrent d'une des 11 pathologies à risques.

Cas des agents vivant avec un proche malade : il faut s'adresser à son médecin traitant.

Pressions de la hiérarchie : les organisations syndicales ont dénoncées les pressions de certains responsables sur les agents pour qu'ils viennent travailler, notamment dans le périscolaire.

La Direction organise ces réunions pour donner des informations sur le fonctionnement interne de la mairie et de la m2A, sur le fonctionnement des services et les mesures de précaution prises et pour échanger avec les organisations syndicales sur les préoccupations et problèmes remontés par les agents.

Une réunion est prévue chaque semaine, le mardi après-midi.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou problèmes à nous signaler.

La CGT m2A a adressé mardi 24 mars, un courrier à la direction pour l'interpeller sur la mise en œuvre de mesures de prévention complémentaires.

Extraits de la lettre adressée à la direction mardi 24 mars 2020

« Nous tenons à signaler l'inquiétude ressentie par les collègues de la collecte, qui craignent de par leur activité professionnelle pour leur propre santé, mais également d'être un vecteur de l'épidémie pour leurs proches.

Ils s'interrogent quant à la possibilité d'effectuer leurs missions en toute sécurité, dans cette période d'épidémie. (....)

Nous savons que des mesures de prévention et de réduction de l'activité ont déjà été prises : décalage des horaires d'embauche et de sortie, arrêt du ramassage des déchets verts, mise à disposition de gel et de masques (en nombre insuffisant), désinfection des cabines de camion...; cependant, nous voudrions en être informés plus précisément et savoir si de nouvelles mesures sont envisagées à très court terme.

Voici nos réflexions et propositions à ce sujet :

- **Contamination au contact des bennes et poubelles** : les gants (anti-coupures) des ripeurs pourraient-ils être changés et nettoyés plus souvent (ce qui pourrait nécessiter l'acquisition de nouveaux stocks de gants), afin de réduire les risques ? Quelles possibilités d'amélioration pour se laver les mains ou utiliser le gel lors des tournées ? Est-il aussi envisageable de mener des actions de communication, pour sensibiliser les habitants pour qu'ils veillent particulièrement à bien fermer les sacs poubelles par exemple ?
- **Promiscuité dans les vestiaires et réfectoires** : des mesures supplémentaires sont-elles envisagées afin de réduire encore plus les contacts au sein des vestiaires et réfectoires ? Afin de renforcer le nettoyage de ces locaux les plus sensibles en terme de confinement, de s'assurer qu'il y a toujours du savon mis à disposition, vu l'augmentation de son utilisation ?
- **Promiscuité dans les camions** : quelles mesures envisagées pour réduire ce risque, à défaut de la fourniture de masques ?
- **Consignes pour les agents malades ou vivant avec un proche malade** : il nous apparaît primordial que des consignes claires soient adressés à la hiérarchie comme aux agents sur la nécessité impérative de ne pas venir travailler en cas d'apparition de symptômes, même légers et de respecter une période de quarantaine pour ceux vivant avec un proche malade (avéré ou suspecté). **Toute pression exercée pour pousser ces agents à venir travailler, au risque de propager le virus au sein des équipes, ne peut être admise.**

Conscients des difficultés concrètes auquel fait face la collectivité (manque de masque ou de gel réservés en priorité aux soignants), nous vous remercions de nous indiquer si vous partagez ces enjeux, ou si vous en avez identifié d'autres, ainsi que les éventuelles solutions complémentaires à celles déjà mises en œuvre, à définir, dans la mesure du possible, en concertation avec les agents concernés. »

Nous avons appris entre temps que des masques ont été fournis aux collègues de la Collecte, pour les temps de trajet où les agents sont deux-trois dans la cabine du camion.

Monsieur Humbert, Directeur Général des Services, a accusé réception de notre courrier et nous a assuré qu'ils étaient très attentifs à ces questions. Certaines, dont la question des masques, ont été abordées lors de la réunion téléphonique du mardi 26 mars.

Nous rappelons que l'employeur est responsable de la sécurité et de la santé des agents et qu'il est tenu de mettre en place toutes les mesures de prévention et aménagement du travail nécessaires.

N'hésitez pas à contacter les délégués CGT pour faire remonter vos préoccupations ou vos suggestions pour améliorer encore les mesures de précautions mises en place.



Affiche de remerciement dans une rue de Pfafstätt

Que faire si vous souffrez d'une pathologie à risque ?

Face à l'épidémie, un ensemble de pathologies à risque (diabète, insuffisance cardiaque, respiratoire, rénale...) ou de facteur de vulnérabilité (femmes enceintes) a été défini pour la Fonction Publique le 16 mars. Les agents concernés susceptibles d'être mobilisés sur leur lieu de travail en raison de la nature de leurs missions sont écartés de tout travail en présentiel.

Si c'est votre cas, rapprochez-vous de votre responsable hiérarchique et/ou du référent RH de votre service.

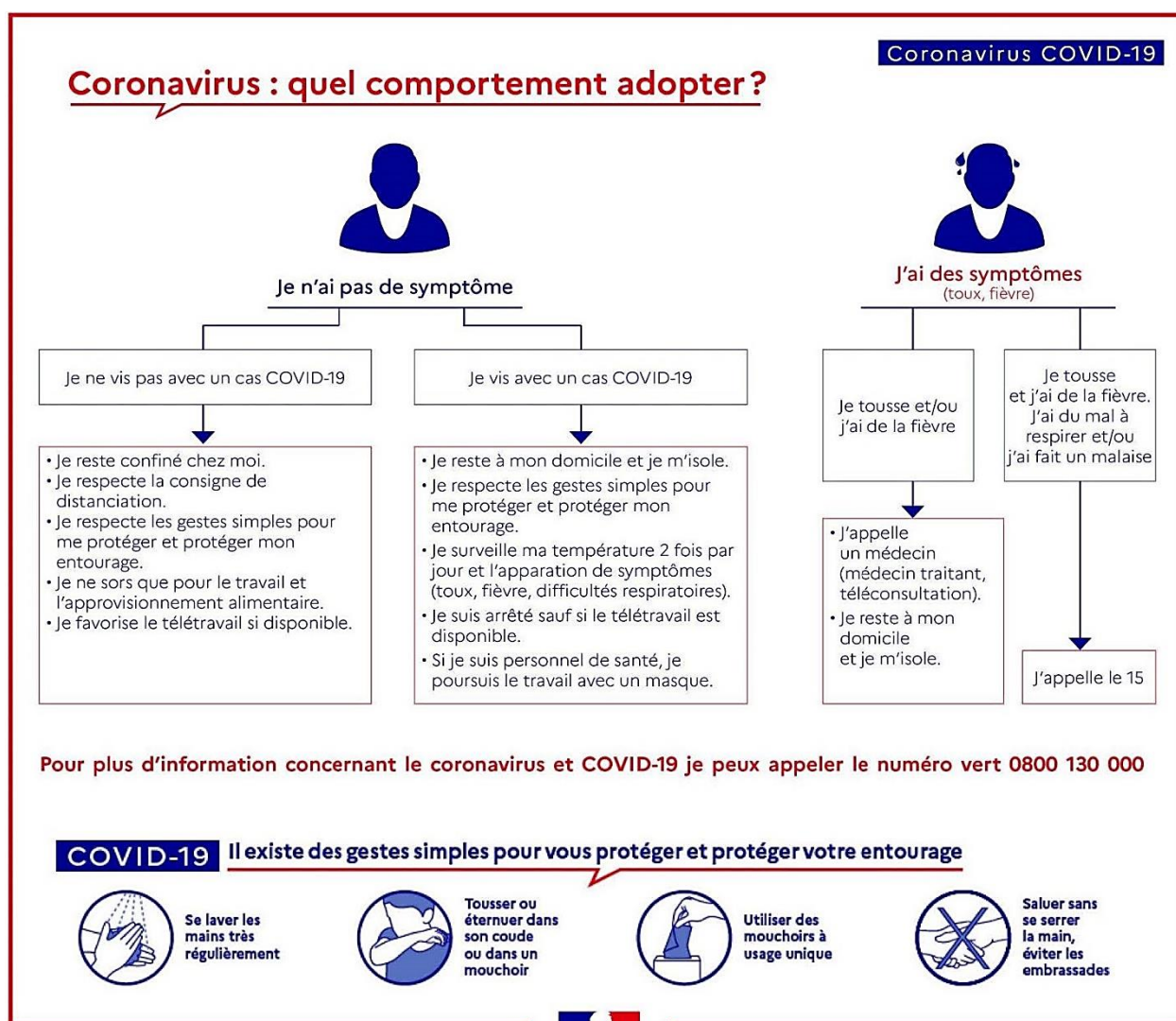
Que faire si vous êtes malade ou vivez avec un proche malade ?

Les consignes de la direction ne sont pas toujours très claires à ce sujet.

Si vous continuez à travailler au contact de collègues, il paraît primordial de ne pas venir travailler en cas d'apparition de symptômes évoquant le COVID 19, même en cas de symptômes légers, et de respecter une période de quarantaine pour ceux vivant avec un proche malade (avéré ou suspecté). Toute pression exercée pour vous pousser à venir travailler, au risque de propager le virus à vos collègues, ne peut être admise.

Si vous êtes malade : contacter votre médecin traitant pour avoir un arrêt de travail.

Si vous avez un proche malade : vous pouvez bénéficier d'une autorisation d'absence pour vous occuper d'un enfant malade (- 16) ou d'un proche malade, sur présentation d'un certificat médical. Sinon, nous vous conseillons de contacter votre médecin traitant pour vous faire arrêter.



Restons en contact !

Nous contacter par mail : cgtmulhouseagglo68@gmail.com

Nous suivre sur : facebook.com/CGTM2A